

Réunion de la commission de contrôle des listes électorales

Art. L. 18 et L. 19 et R. 7 à R. 14 du code électoral

Instruction INTA1830120J du ministère de l'Intérieur relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires

La commission de contrôle des listes électorales du 10^e arrondissement se réunira le :

Jeudi 19 Février 2026 à 9h30

Lieu : à la Mairie du 10^e

Adresse : 72 rue du Faubourg Saint Martin

Salle de réunion du 2^{ème} étage

Sa composition, conformément à l'arrêté préfectoral N°75-2025-07-23-0001 du 23 juillet 2025 est la suivante :

- Monsieur Rémi FERAUD, président de la commission, représentant de la Maire de Paris
- Monsieur Pascal LE LUONG, représentant du tribunal judiciaire de Paris
- Monsieur Mohamed SOLTANI, représentant de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France

Le secrétariat de la commission de contrôle

Célia MELON,

Directrice Générale des services de la Mairie du 10^e

